

# Jean-Baptiste de la Salle

Autor(en): **Veillot François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 124

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249868>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Jean-Baptiste de la Salle

Dans quelques jours, au milieu de Saint-Pierre orné de ses plus brillantes parures et de son immortelle beauté, Léon XIII, entouré de sa cour et environné d'un peuple immense, invoquera solennellement : *Saint Jean-Baptiste de la Salle !*

Combien est mérité ce suprême honneur de la canonisation par l'humble prêtre auquel on doit cet incomparable bienfait : l'enseignement des pauvres !

Le bienheureux de la Salle, évidemment, ne fut pas le premier qui donna cette belle aumône aux petits et aux malheureux. A l'ombre des cathédrales, au sein des cloîtres et dans les presbytères, il y avait longtemps que l'église instruisait les laïcs à côté des clers et les pauvres aussi bien que les riches.

Mais les bons maîtres laïcs étaient devenus rares ; aucune organisation ne fonctionnait pour les réunir et leur imprimer une formation spéciale. Et si les écoles payantes étaient bien pourvues, les écoles gratuites étaient négligées. Jean-Baptiste de la Salle eut, de par Dieu, la mission de créer des maîtres. Il obéit, avec une docilité parfaite, aux impulsions d'En-Haut.

Humble et défiant de lui-même, il ne songeait pas à fonder un Institut. Mais Dieu, qui l'avait élu, le conduisit par la main.

Jean-Baptiste de la Salle avait vingt-huit ans quand la Providence, au printemps de l'année 1679, ouvrit sur ses pas ce chemin nouveau. Né à Reims, en 1651, le fils aîné de Louis de la Salle, après une enfance admirablement pieuse, une éducation brillante et solide et deux ans d'études à Saint-Sulpice, occupait ses jours à diriger sa famille orpheline, à remplir avec fidélité ses fonctions de chanoine et sa mission de prêtre. Il y déployait une ferveur édifiante, une modestie parfaite, une ponctualité exemplaire. Mais il n'avait aucune autre ambition, sinon de plaire à Dieu.

Déjà, cependant, l'enseignement populaire avait occupé ses soins. Le P. Barré, des Minimes, ayant fondé à Rouen des écoles pour les filles pauvres, un prêtre rémois, Nicolas Roland, désireux d'imiter cet exemple, avait obtenu que le saint religieux lui envoyât des sœurs. Or, ce prêtre était le directeur de M. de la Salle ; en mourant, — le 27 avril 1678, — il lui confia son œuvre. Avec beaucoup de zèle et de piété, le Bienheureux s'occupait d'assurer la vie de ces écoles et, sa tâche accomplie, les remit aux mains des religieuses.

Elle l'avait reconnu, et ce ne fut pas l'émotion tendre qui brilla dans ses yeux ; mais le fixe, l'implacable éclat de la résolution prise. Sa main indiquait la porte pour marquer combien le visiteur lui était importun, et d'une voix horriblement sèche :

Quel embarras financier vous amène ? Ne vous ai-je pas écrit, à mon dernier envoi, que plus jamais vous n'auriez à me tendre la main. Que j'étais lasse... oh ! horriblement, de fournir à vos folies. Si vous êtes au fond du gouffre, restez-y.

Dans les yeux de Boleslas se lisait une douceur railleuse, l'expression dissimulée d'un triomphe, qu'il jugeait certain. Tant de fois déjà la cantatrice lui avait absolument refusé tout nouveau subside, et toujours l'argent finissait par tomber dans la main tendue.

Il dit, très calme, encore maître de lui-même :

— Comme vous me recevez durement après une longue absence ! J'espérais un autre accueil. Si votre cœur est implacable, le mien s'émeut à votre souvenir.

Elle saisit ce qu'il y avait d'involontairement railleur dans cette voix, et cet accent, où perçait

Mais l'heure était venue. En mars 1679, M<sup>me</sup> Maillefer, une sainte femme, amie du P. Barré, déléguait à Reims, en vue d'y fonder une école charitable de garçons, M. Nyel, un chrétien généreux et entreprenant. M. Nyel, à son arrivée, consulta les sœurs, qui vinrent s'éclairer auprès du Bienheureux. Celui-ci accorda généreusement son concours. En peu de temps, l'œuvre était créée ; deux écoles étaient ouvertes, à Saint-Maurice et à Saint-Jacques.

M. de la Salle avait pourvu aux logements des maîtres. Il ne voulut pas les abandonner ; il se mit donc à les aider de ses conseils, qui bientôt le changèrent en direction suivie. Puis, pour ses mieux conduire, il leur ouvrit sa demeure. Alors, on lui jeta le blâme et la raillerie ; mais dans cette œuvre, objet de contradiction, le saint reconnut la volonté divine. En 1682, quittant son hôtel, il va s'installer dans une humble maison qu'il a louée, rue Neuve, afin de vivre en communauté avec les maîtres d'école ; en 1683, il remet sa démission de chanoine, afin de n'avoir plus d'autre souci que l'œuvre ; en 1684, il distribue son patrimoine aux pauvres, afin de s'abandonner tout à Dieu.

Ce fut pendant la même année, le 27 mai, jour de la Sainte-Trinité, que le Bienheureux, convoquant les directeurs de Rethel, de Guise et de Laon, — car déjà l'œuvre essayait, — réunit la première assemblée générale ; en 1684, également, qu'il adopta le nom de *Frères des écoles chrétiennes* et le costume aujourd'hui si justement vénéré.

L'Institut vivait. Trente-cinq ans, parmi les épreuves les plus dures et les plus prolongées, le saint fondateur allait se donner tout à lui.

Nous n'avons pas le dessein, — la place et le temps nous manqueraient, — de retracer ici la vie si pleine et si tourmentée du Bienheureux.

Jusqu'au vendredi-saint de l'année 1719, où Dieu le rappela, sa carrière est une suite ininterrompue de douleurs et de progrès. Ceux-ci, grâce à Dieu, sont de nature à compenser largement les amertumes au sein desquelles ils s'épanouissent. L'œuvre s'implante à Paris, s'enracine à Rouen ; elle pousse des rameaux à Marseille et à Boulogne, à Grenoble et à Calais, à Marseille et à Avignon ; Dieu lui envoie des sujets en grand nombre et, parmi eux, des recrues d'élite.

Mais, encore une fois, ces fruits consolants mûrissent dans les pleurs, ainsi que les plus beaux épis germent d'un sol bien déchiré. Ni les persécutions les plus dures et parfois les plus humiliantes, ni les déflections les plus douloureuses, ni les crises les plus redoutables, ni

le mensonge, la brûla comme le contact d'un fer chaud. Et brusquement :

— Et, dites-le donc, c'est encore pour implorer la charité que vous m'arrivez !

Il releva la tête :

— La charité ! quel terme vous employez ; vous tenez donc bien à m'humilier ?... Eh bien ! oui, une fois encore, la dernière, je viens implorer votre aide :

La passion du jeu m'a grisé. J'avais une veine étourdissante ; j'ai été téméraire... alors mes pertes ont été rapides, écrasantes. La roulette a tout emporté. Je dois une somme considérable ; si je ne la puis payer, je vais être mis à la porte de tous les cercles. Soyez bonne, encore une fois, Marie-Alice ; songez-y, mon honneur est en jeu !

Elle regarda froidement, dans les yeux, ce descendant dégénéré d'une noble race, et la voix plus résolue que jamais :

— Et que m'importe ! vous n'êtes plus rien pour moi.

Il répliqua vivement :

— Je suis le père de votre fils. Yvan porte mon nom !

les maladies les plus cruelles ne sont épargnées par la Providence à son serviteur fidèle, à son instrument choisi.

Cependant, sous les coups répétés, la confiance et la vertu du Bienheureux ne faiblissent jamais. Sa vertu ! C'est un volume entier qu'il faudrait pour la dépeindre. Une piété qui le plongeait dans une oraison perpétuelle, une humilité qui savourait et recherchait jusqu'à l'humiliation, un complet abandon à la Providence, une charité sans bornes, une foi vive et indéfectible, une mortification qui torturait sa chair, altérait sa santé, réduisait son sommeil et sa nourriture. — il reçut dans son cœur et multiplia constamment tous ces dons de la grâce.

Voilà celui que Léon XIII inscrit au rang des saints ! Combien sa vie mérite un tel honneur ! Et l'on peut ajouter : combien son œuvre, elle aussi, en est digne !

Le Bienheureux, en mourant, laissait 22 communautés, florissantes, une organisation complète et des règlements rédigés en détail. Autorisé par lettres patentes en 1724, approuvé par Rome en 1725, administré par des supérieurs éminents, tels que le Frère Timothée et le Frère Agathon, l'Institut comptait, en 1789, 127 maisons, dont 6 à l'étranger, 1.000 frères et 36.000 élèves. La Révolution n'en laissa debout que deux écoles, en Italie ; mais l'œuvre eut ses martyrs et leur sang fut fécond. Ressuscitée, son développement dans ce siècle, en dépit des tourmentes, a tenu du prodige. Il est vrai que Dieu lui donna, parmi des supérieurs remarquables, un des plus grands hommes, un des plus grands saints de ce temps, le Frère Philippe. Aujourd'hui, l'Institut comprend 15.060 frères et 4.400 novices et aspirants ; 1.530 maisons, 934 écoles populaires et 75 pensionnats ; enfin 316.376 élèves !... Et combien de familles religieuses analogues aux Frères des écoles chrétiennes ont été fondées à leur imitation !

Il faut les dénombrer, pour mesurer l'influence exercée par le bienheureux de la Salle — et il faut aussi peser sa grande action pédagogique. Aucun progrès dans l'ordre primaire, en effet, dont il ne soit l'initiateur ou le précurseur !

Par ses règlements, par ses ouvrages, encore actuels, — et surtout sa *Conduite des écoles*, — il a fixé les moyens d'enseigner l'enfance populaire et le programme de ses études. A la méthode individuelle, avec laquelle on ne pouvait instruire à la fois qu'un élève, il a substitué la méthode simultanée : et celle-ci, triomphant tout ensemble et du système antique et du mo-

Elle eut un morne sourire, et dans ses yeux admirables, que la joie aurait pu faire briller à l'égal du diamant, apparut la désolation de ce cœur de mère.

Elle murmura lentement :

— Oui, pour son malheur, Yvan est votre fils.

Ah ! elle n'avait pas besoin, en ce moment, d'avoir recours au crayon noir pour cerner ses yeux, comme elle devait le faire parfois pour la scène, ni d'étudier le geste par lequel elle venait de mettre la main sur son cœur, pour en calmer les tumultueux battements :

La voix de Boleslas continuait à se moduler en de douces inflexions.

— Pourquoi ce fils ne nous unirait-il pas de nouveau ? Ne me croiriez-vous pas, Marie-Alice, si je vous affirme que je suis las de la vie que je mène et que, si je vous demande de m'aider à sortir d'une situation pécuniaire fort difficile, je viens aussi, avec larmes, implorer mon pardon !

Cette comédie du repentir acheva d'exaspérer la femme trahie ; elle connaissait si bien l'é-

derne engouement pour l'instruction mutuelle, est acceptée de tous à présent. Son pensionnat de Saint-Yon, — créé pour les fils de la bourgeoisie rouennaise, — après avoir servi de type aux célèbres écoles où ses fidèles enfants préparent aujourd'hui des commerçants, des industriels et des agriculteurs, a guidé, de l'aveu de M. Duruy, les organisateurs de l'enseignement moderne. En étudiant son école dominicale, ouverte aux apprentis et jeunes ouvriers, on y retrouve en germe ces œuvres populaires et de patronage, où les Frères ont été des initiateurs et restent des modèles. Enfin, les écoles normales primaires françaises ont imité, sur plusieurs points, le séminaire qu'il avait établi en vue de former des maîtres pour la campagne!...

Combien la France doit être fière de voir aujourd'hui l'aurole des saints couronner le front de ce grand citoyen!

François VEUILLOT.

## Tondage et pansage du cheval

La tonte du cheval n'est pas toujours opérée avec les mêmes instruments. Chacun utilise celui qu'il juge préférable...

Lorsqu'on fera cette tonte on n'oubliera pas que les courants d'air sont extrêmement préjudiciables et on enfermera l'animal dans une cour ou tout au moins on le placera dans un endroit abrité, sous un hangar par exemple.

Si l'animal est très doux, on l'attachera simplement, mais il faut toujours se défier : la précaution, la prudence ne nuisent jamais. Si, au contraire, le cheval se montre turbulent, on lui mettra la muselière ou bien le tord nez ; en cas de trop grande résistance on le couche par terre.

Quand la tonte est bien faite on procède à la toilette, opération qui consiste à enlever ou à couper en partie certains crins qui peuvent exister sur la tête, les naseaux, les paupières, la crinière, la queue, les tendons, les fanons, les paturons, à l'intérieur des oreilles, etc. On enlève ces poils soit en les coupant avec des ciseaux, soit en les arrachant, ce qui est douloureux pour les animaux, soit en les brûlant. Cette dernière opération demande une grande sûreté de main, on le comprend, autrement il y a du danger. On se sert d'un torchon de paille enflammée que l'on passe rapidement à la surface de la peau, là où se trouvent les poils à brûler.

On passe aussitôt une brosse de chiendent à l'endroit brûlé ou mieux on lave au savon cet endroit.

Si la crinière d'un cheval est hérissée, manque de beauté et qu'on désire la voir au contraire bien et régulièrement inclinée, on la peigne et on la mouille plusieurs fois par jour. Au

goïsme, la légèreté, l'inconstance du comte de Ruloff! Elle éclata d'un rire sinistre :

— Vos larmes! vous pouvez les sécher. Vous les répandriez en vain. Mon cœur n'est pas touché; vous simulez le sentiment pour tenter de me reprendre, d'abolir en moi toute énergie et toute fierté. Oui, n'est-ce pas, vous voudriez faire revivre un écho de mon ancienne tendresse, puis, quand vous m'auriez replacé sous votre détestable empire, quand, une fois de plus, j'aurais été dupe de vos menteuses protestations, quand j'aurais eu la lâcheté de vous pardonner de nouveau; alors muni de l'or que je vous aurais gagné, vous m'abandonneriez encore pour porter une nouvelle fortune aux tables de jeu, et rire de ma naïveté avec celles qui sont vraiment dignes de vous, car vos vils cœurs sont à l'unisson.

(La suite prochainement.)



Frédéric Guillaume  
Prince impérial d'Allemagne.

besoin on en fait des mèches avec du fil poissé auquel on attache des balles dont le poids couchera la crinière qui se maintiendra ensuite... quelques jours plus tard, lorsqu'on aura enlevé les balles.

Certains prétendent qu'un cheval est plus agréable à voir quand la crinière et la queue sont coupées en partie. C'est là une opinion que tout le monde ne partage pas. L'utilité de cette opération n'apparaît pas de toute évidence.

Mais il n'en est pas de même des soins à donner à ces parties du cheval. Quand on veut que l'animal ait bonne mine, chaque jour on doit brosser cette crinière.

Les instruments qui sont de toute utilité pour le pansage sont l'étrille. Il arrive que certains animaux très délicats et nerveux se cabrent sous cette étrille ordinaire. Avec ceux-là, l'étrille en caoutchouc sera préférable.

On fait des bouchons avec de la paille tressée. Ces bouchons offrent peu de résistance, mais ils n'ont pas non plus beaucoup de valeur et on peut les renouveler souvent.

On a besoin aussi de l'époussette, du peigne (le peigne en bois sera préférable au peigne en métal), du cure-pied, du couteau de chaleur et de ciseaux à pointes mousses...

\*\*\*

La question de savoir si les bains sont ou non utiles à la santé du cheval a été souvent discutée.

Il semble incontestable que cette question doit être tranchée en faveur de l'affirmative. Oui, les bains sont utiles. Ils reposent les membres las, ils excitent l'appétit et ils favorisent le pansage.

Mais quand on fera baigner les chevaux, on veillera à ce qu'ils ne demeurent pas immobiles dans l'eau. Et quand ils en sortiront, s'il y a du soleil, on pourra les y laisser au repos afin que le séchage s'opère... Mais s'il n'y avait pas de soleil, il serait indispensable de forcer l'animal à marcher. Autrement il pourrait attraper froid.

Si la température est basse, il sera préférable de ne pas faire prendre un bain complet au cheval. Mais on pourra toujours le faire marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambes.

À la rentrée à l'écurie, dans un cas comme dans l'autre, l'animal sera vigoureusement bouchonné.

De temps en temps, une douche donnée avec une simple pompe à main sera aussi très salutaire. D'ailleurs elles sont, ces douches, très efficaces dans certaines maladies comme les tumeurs, les engorgements, les maladies des articulations, parce qu'elles provoquent la circulation du sang.

Ce qu'il faut recommander, c'est de ne pas faire baigner les chevaux dans les mares ou dans les cours d'eau sans s'être assuré au préalable qu'il n'y a pas dans ces mares ou ces cours d'eau des sangsues de cheval.

Celles-ci sont en effet très dangereuses et souvent elles ont occasionné des accidents graves. Car il arrive qu'elles ne s'attaquent pas seulement extérieurement à l'animal, mais bien encore intérieurement en pénétrant par toutes les ouvertures naturelles du corps... Souvent très petites elles n'en font pas moins des blessures redoutables... Elles s'attachent aux muqueuses, sucent le sang, provoquent des hémorragies.

Si on peut les enlever, on lave ensuite avec du perchlorure de fer, mais si elles se sont introduites assez profondément pour ne plus rien redouter de la main de l'homme, elles peuvent entraîner la mort de l'animal. On pourra cependant tenter des fumigations d'ammoniaque, d'essence de térébenthine ou de benzine, mais qui ne tuent pas toujours les sangsues.

Paul ROUGET.

## Monnaie des pays étrangers

### Allemagne.

Unité monétaire. — Le mark (100 pfennigs) = fr. 1,2345 au pair; il vaut un peu moins au cours.

Monnaies d'or. — 20 marks = 24 fr. 69. — 10 marks = 12 35. — 5 marks = 6.17.

Monnaies d'argent. — De 5 marks, de 2 marks, de 1 mark, de 50 pfennigs (1/2 mark) et de 20 pfennigs.

Monnaies de Nickel. — 20 pfennigs, 10 pfennigs, 5 pfennigs.

Monnaies de cuivre. — 2 pfennigs, 1 pfennig.

Monnaies fiduciaires. — BILLETS de banques de 5 marks, de 20 marks, de 50 marks, de 100 marks, de 500 marks et de 1000 marks.

### Angleterre.

Unité monétaire. — Livre sterling = 20 shillings = 25 fr. 22. 1 schilling = 12 deniers.

Monnaies d'or. — 5 livres, 2 livres. Souverain (1 livre), demi-souverain (1/2 livre).

Monnaies d'argent. — Couronne (5 shillings) = 6 fr. 25. Demi-couronne = 3 fr. 15. Double florin = 5 fr. 04. Florin (2 shillings) = 2 fr. 52. Schilling (12 pence) = 1 fr. 26. Six pence = 0 fr. 63. Trois pence = 0 fr. 36.

Monnaies de bronze. — Penny (ou denier) = 0 fr. 105. Demi penny = 0 fr. 0.525 Farthing 0 fr. 025.

Monnaies fiduciaires. — BILLETS de banque de 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500 et 1000 livres.

Certains comptes (ceux des professions libérales) s'établissent encore en guinées = 20 fr. 47.

### Autriche-Hongrie.

Unité monétaire. — La couronne (100 hellers) ou 50 kreutzers. Un florin = 100 kreutzers. 2 couronnes = 2 fr. 50.

Monnaies d'or. — 20 couronnes, 10 couronnes.

Il y a des pièces de 8 florins d'or = 20 fr. et de 4 florins d'or = 10 fr. Elles ont cours en France.

Monnaies d'argent. — 1 couronne.

Les pièces d'argent de 1 et 2 florins sont encore en circulation.

Monnaies de Nickel. — 20 hellers, 10 hellers.

Monnaies de bronze. — 2 hellers, 1 heller.

Pour le commerce, on continue de frapper le thaler dit de Marie-Thérèse, valant 5 fr. 20. Il a cours en Abyssinie, au Soudan, en Arabie et en Syrie.

Monnaies fiduciaires. — BILLETS de banque et billets d'Etat de 1, 5, 10, 50, 100 et 1,000 florins.

### Belgique.

Système monétaire français.